

Contributions pour le congrès.

Roger Frin – Section Banlieue Sud – Fédération de Haute Garonne

Mes engagements (professionnel et syndical) et ma réflexion politique m'incitent à formuler trois propositions pour notre congrès. Les 2 premières concernent le champ de l'éducation physique et sportive, la troisième a trait à l'échéance électorale présidentielle 2027.

1: Des outils pour l'E P S

Les installations sportives couvertes ou de plein air réalisées à l'initiative des communes, des inter communalités, des départements ou régions avec un financement public devraient être conçues, entretenues ou rénovées avec les deniers publics, et réservées prioritairement pour les besoins de formation. Cette priorité pour l'enseignement de l'E P S vaudrait pour les différents niveaux de la scolarité de la maternelle au primaire et au secondaire . Cela garantirait la gratuité d'accès au secteur public. Cela garantirait pendant le temps scolaire la mise à disposition des outils indispensables pour exercer une discipline vitale. Cette priorité doit être inscrite dans la loi , ce qu'il n'avait pu être réalisé en 2000, pendant le ministère de M G. Buffet, l'administration socialo-réformiste de l'inspection générale de la Jeunesse et des sports ayant balayé ma proposition écrite. Elle demeure d'actualité tant les installations demeurent encore très insuffisantes et quand elles existent nombre d'entre elles sont vétustes. L'exemple de l'insuffisance criante concerne l'apprentissage et le perfectionnement en natation.

En ce domaine le désengagement de l'état en dehors des évènements majeurs est inacceptable et un plan d'urgence s'impose.

2:Des contenus E P S pour la formation initiale et continue des enseignant(e)s de maternelle et du primaire.

Il est urgent que notre congrès s'intéresse à l'éducation physique et sportive composante essentielle de l'éducation et pas seulement aux développements des sports et pratiques sportives. C'est un enjeu de société, non seulement pour compenser les effets du consumérisme, de l'addiction aux écrans, de la malbouffe, etc Ce n'est pas seulement au collège et au lycée qu'il importe de ne pas confondre l'EP et les sports ou activités de plein-air même si celles -ci en sont le support. C'est dès la maternelle que chaque école devrait disposer d'une salle de psychomotricité ; c'est dès le primaire qu'il faut instituer une heure quotidienne pour les activités motrices. Il est urgent de réintroduire une épreuve d'EP aux concours de recrutement et simultanément de revoir de fond en comble la formation initiale et continue des professeurs des écoles, en y incluant une pratique effective de plusieurs activités sportives dont obligatoirement la natation. Cela signifie que quelles que soit leur choix disciplinaire au cours des 3 années de licence ils puissent trouver dans les universités, au sein des SUAPS, ces possibilités. Rien n'interdit aux postulants d'opter lors de la formation initiale, pour une licence en staps mais cela devient rare

c'est à cette filière que serait dévolue la charge d'une formation continue, comportant pratique personnelle et réflexion théorique. C'est à cette aune que la culture « physique » retrouvera sa place légitime . Cela nécessitera le doublement programmé des moyens en installations de nos instances universitaires au lieu de la pénurie systématique organisée qui éloigne les étudiants de cette carrière.

3:Institution d'une vice-présidence dans la future constitution de la 6ème République . Le congrès va se pencher sur sa stratégie avant l'échéance déterminante de 2027 biaisée par une hyperpersonnalisation. Ce scrutin uninominal à 2 tours ne consacre pas seulement l'hyper présidentialisation de la cinquième république, mais la domination de la présidence sur l'exécutif au détriment du législatif. Le choix de L. Jospin, lors de l'institution du quinquennat, de faire devancer les législatives par la présidentielle s'est révélé désastreux. Et avant l'instauration d'une sixième république, et l'élaboration d'une vingtième constitution, il va nous falloir faire face à la présence du RN au second tour et au risque de son accession à l'Elysée.

La multiplication des candidatures à gauche (ou se revendiquant de gauche) déjà trop longue verrouille déjà les perspectives et sont synonymes d'échec prévisibles., à l'instar des divisions du côté droit de l'échiquier dont l'aile avancée s'est ralliée à l'extrême droite. L'arc républicain qui permit en son temps à Chirac de l'emporter sur le père Le Pen et plus récemment à E.Macron d'obtenir un second mandat face à Fille Le Pen, est distendu, d'autant que médias et nombre des chapelles socialistes ont et continueront de diaboliser LFI et JLM dont nous avons par 2 fois soutenu la candidature. Nous avons vécu les inconsistantes et décevantes primaires socialistes puisqu'ils s'étaient arrogé le leadership à gauche, L'idée irréaliste d'une primaire à gauche en octobre 26 n'est pas plus viable aujourd'hui tant les égos sont paralysants. Faire de la figuration avec un score désespérant comme aux dernières européennes ne peut constituer un objectif motivant. Malgré les divergences programmatiques entre les composantes du NFG, il va bien nous falloir trouver la voie d'une candidature unitaire pour ne pas désespérer nos concitoyens qui sont tentés de se réfugier dans une illusoire abstention.

Je réitère ma proposition exprimée de longue date : la campagne présidentielle pour 2027 sera menée par un attelage, un binôme de préférence bichrome et mixte . Une clause partagée à inscrire dans une nouvelle constitution mentionnera l'instauration d'une Vice-Présidence. Le Quinquennat à venir sera partagé a mi-mandat par une inversion des rôles.

La mise en œuvre va demander certes des efforts dès 2026, mais elle ouvre une perspective. Elle assurerait la certitude de traduire la reconnaissance de la place égalitaire des femmes. Elle marquerait la possibilité de limitation du pouvoir personnel. Elle contraindrait tous les postulant(e)s à rechercher le binôme le plus apte à défaire les prétentions du RN.

